

Comment s'affilier au CMH de Bra-sur-Lienne et bénéficier de la réduction OGBL ?

Tout comme avec Air Rescue au Luxembourg, en 2003, l'OGBL a conclu un accord de partenariat avec le Centre Médical Héliporté de Bra sur Lienne (CMH) en Belgique.

Le CMH est un service médical d'urgence, disponible 24h sur 24 et 7 jours sur 7, pour toute aide médicale urgente commandée par le 112. Le CMH offre un service médical professionnel et de qualité à toute personne en situation de détresse vitale. L'hélicoptère médicalisé du CMH est 3 à 5 fois plus rapide qu'une ambulance terrestre pour vous porter secours et vous transporter, en toute sécurité, vers l'hôpital le plus proche et le plus adapté à votre situation. L'équipe du CMH est composée de trois professionnels de l'urgence : un pilote, un médecin spécialisé en médecine d'urgence et un infirmier spécialisé en soins intensifs et soins d'urgence. Le maintien et le développement du Centre Médical Héliporté est possible grâce au soutien et la solidarité de tous.

Pour l'OGBL aussi, la priorité, c'est vous !



La grande majorité des membres frontaliers belges de l'OGBL habite dans une région fortement défavorisée en termes de secours médical. Les routes y sont souvent sinueuses et compliquent l'accessibilité au patient. De même, bien des contrées sont à forte distance des services SMUR ou des hôpitaux spécialisés, ce qui augmente le temps d'intervention des véhicules par voie terrestre. Or, en cas de traumatisme grave, il est très important

d'intervenir au plus vite auprès du patient et le cas échéant battre des records de rapidité pour transporter le patient dans un hôpital spécialisé.

Soucieux d'apporter le meilleur secours à ses membres, l'OGBL leur offre, via un tarif préférentiel, la possibilité de bénéficier de la gratuité du transport en hélicoptère lors de toute intervention qui les concernerait, eux ou un membre de leur famille.

Cotisation familiale pour le membre OGBL : 35€/an (au lieu de 47€). La carte familiale couvre son titulaire, son conjoint ou cohabitant légal, ainsi que les enfants du titulaire et ceux de son conjoint ou cohabitant qui ouvrent le droit aux allocations familiales.

Cotisation individuelle pour le membre OGBL : 25€/an (anstatt 30€). (au lieu de 30€). La carte individuelle couvre uniquement son titulaire.

Pour bénéficier de la réduction OGBL ...

Il vous suffit de verser le montant de votre cotisation sur le compte du CMH à Bra-sur-Lienne, BE34 2480 4404 4090 (Bic : GEBABEBB) avec la communication « Membre OGBL ».

N'oubliez-pas de faire parvenir un certificat de composition de ménage au CMH:
Centre Médical Hélicopté Asbl
Rue Bierleux, 69
B-4990 Bra-sur-Lienne (Lierneux)

www.ogbl.lu
www.frontaliers-belges.lu
facebook.com/ogbl.lu
twitter.com/OGBL_Luxembourg
www.centremedicalheliporte.be